

RÉPONSE DE LA SOCIÉTÉ CIVILE DES ÎLES DE GUADELOUPE

Quelles sont les actions qui permettent de préserver
la biodiversité des îles de Guadeloupe ?

→ OBJECTIF DE L'INDICATEUR

Cet indicateur met en lumière la réponse de la société civile dans la préservation de la biodiversité. Quatre axes sont développés :

- les programmes de sciences participatives,
- l'éducation à la biodiversité,
- les aires éducatives,
- les actions en justice en faveur de la protection de l'environnement.

Ils permettent de recenser les actions d'acquisition de la connaissance, de sensibilisation et de préservation de la biodiversité réalisées par la société civile.

Cet indicateur présente les résultats obtenus par une enquête réalisée par l'agence régionale de la biodiversité des îles de Guadeloupe auprès des acteurs associatifs, publics et privés du territoire sur les actions menées au travers des programmes de sciences participatives, de l'éducation à la biodiversité et des recours en justice. Cette enquête a été complétée par **36 structures** et sert de base de travail pour comprendre l'implication de la société civile dans la préservation de la biodiversité. Cette enquête servira à la réactualisation de l'indicateur et à montrer l'évolution des actions menées sur le territoire. Concernant les aires éducatives, il s'agit d'un programme porté par l'Office français de la biodiversité, dont le suivi des aires, depuis 2016, a permis de montrer l'implication des scolaires, de leurs enseignants et des structures référentes qui les accompagnent dans leurs actions d'acquisition de connaissances, de sensibilisation et de préservation de la biodiversité sur leur site d'étude.

RÉSULTATS SYNTHÉTIQUES

15 programmes de
science participative
actifs en 2025

2500+ participants
aux programmes de
sciences participatives

28 structures
impliquées dans
l'éducation à la biodiversité

126 300+
personnes touchées
par l'éducation à la
biodiversité en 2024

**49 aires
éducatives**
actives en 2025-2026

2/3 des structures référentes
des aires éducatives sont
des associations

80 actions en justice
menées depuis 2010

→ CONTEXTE

L'archipel de Guadeloupe fait partie d'un des 34 points chauds de biodiversité. Cela signifie qu'il s'agit d'un territoire à la biodiversité riche, mais menacée. Les îles de Guadeloupe, constituées d'îles volcaniques (Basse-Terre, les Saintes, La Désirade) et calcaires (Grande-Terre et Marie-Galante), offrent une multitude d'habitats différents (terrestres, aquatiques et marins) avec pas moins de **10 853 espèces** (INPN). La dégradation des habitats et les perturbations liées aux activités humaines, les espèces exotiques envahissantes et le changement climatique sont autant de menaces qui pèsent sur les espèces de la faune et de la flore et sont déjà responsables de la 6^e extinction de masse de la biodiversité. Le territoire guadeloupéen n'échappe pas à ce phénomène mondial et son caractère insulaire ne fait qu'amplifier le phénomène. En effet, l'insularité vaut d'avoir de nombreuses espèces endémiques¹, dont la perte sur le territoire implique une extinction à l'échelle mondiale.

¹ Il s'agit d'une espèce dont l'aire de répartition se restreint au territoire.

Il devient donc primordial de préserver la biodiversité de l'archipel. Si certains espaces sont protégés par des gestionnaires d'espaces naturels (pour en savoir plus : indicateur aires protégées), nous avons des espaces publics et privés où il est urgent d'agir. L'acquisition de connaissances est importante pour connaître l'état et l'évolution des habitats et des espèces qui y vivent afin de mieux les préserver. La préservation de la biodiversité est l'affaire de tous, mais pour participer, il faut y être sensible et se sentir concerné : ce qui est tout l'enjeu des actions de sensibilisation menées sur l'archipel.

De nombreuses structures présentes sur notre territoire mènent des actions qui permettent à la société civile de contribuer à l'acquisition de la connaissance et la préservation de la biodiversité. Certaines d'entre elles sont aussi très actives pour sensibiliser la société civile. Cela peut toucher autant les adultes que les enfants, puisque les scolaires sont impliqués dans ce processus, soit au travers des aires éducatives, soit au travers de programmes de sensibilisation qui leur sont destinés.

→ RÉSULTAT

1. Les sciences participatives



De nombreuses structures portent des programmes de sciences participatives qui permettent à la société civile qu'elle soit débutante, formée ou experte de contribuer à l'acquisition de la connaissance.

Qu'est-ce que sont les sciences participatives ?

Il s'agit de programmes dans lesquels chacun peut contribuer à la **collecte de données scientifiques**. Il peut s'agir, par exemple, de comptage d'espèces, de suivi de l'évolution de milieux... Ces programmes peuvent être portés par des associations de protection environnementale ou par des établissements publics. La production de ces données peut contribuer à connaître l'état des populations ou tout simplement connaître la présence/absence d'espèces sur le territoire. Ces suivis peuvent faire l'objet d'un protocole mis en place par des experts afin de standardiser la collecte de données.

Affiche du programme INA Scuba ►



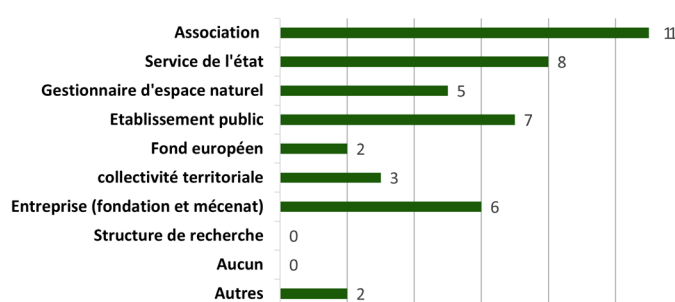
Nom du projet	Nom de la structure	Objet d'étude	Protocolé	Niveau d'expertise	État
Les sentinelles de la mer	Mon école ma baleine	Passage des Baleines à bosse observées de la terre	oui	débutant à expert	actif depuis 2021
Ti whale an nou	Caribbean Cetacean Society (CCS)	Diversité, mouvement et distribution des mammifères marins dans la caraïbe.	non	débutant/formé	actif depuis 2021
Des baleines pour la vie	Breach Antilles	Observation mammifère marin	non	formé/expert	en stand by
Application Faunetracker971	Fédération Départementale des Chasseurs de Guadeloupe	Recensement des espèces aviaires d'intérêt patrimoniale et cynégétique	non	débutant	actif depuis 2024
Étude des reptiles rares de l'archipel guadeloupéen	L'Association pour la Sauvegarde et la réhabilitation de la Faune des Antilles (ASFA)	Recensement des espèces des reptiles rares de la Guadeloupe (couleuvres, scinques)	non	débutant	non
REEF CHECK	V-reef	Suivi de l'état de santé des récifs coralliens au travers d'inventaires poissons, invertébrés et substrat.	oui	débutant	actif depuis 2007
Seaslugs Guadeloupe	V-reef	Les limaces de mer	non	débutant	actif depuis 2016
Réseau échouages mammifères marins réseau échouages tortues marines	Evasion Tropicale et Rinaldi/Réseau Tortues Marine Archipel de la Guadeloupe et St Martin	Acquisition de connaissances sur espèces milieux et problématiques	oui	formé/expert	actif depuis 1998
Suivis CMR des tortues marines immatures dans les eaux littorales	Evasion Tropicale	Abondance et dynamique de populations	oui	formé/expert	actif depuis 2003
Protocole INA-SCUBA de suivi de populations de tortues marines en alimentation en Guadeloupe	Kap Natirel; Grand Port Maritime de la Guadeloupe	Suivi de populations de tortues marines en alimentation en Guadeloupe. Observations par les clubs de plongée	oui	formé	actif depuis 2014 (repris par GPMG en 2025)
Suivi INA Scuba pour le suivi des requins et raies	Kap Natirel	Suivi des élasmobranches	oui	formé/expert	actif depuis 2019
Suivi des pontes des tortues marines par "comptage traces"	Réseau tortues marines de Guadeloupe	Estimation de l'abondance des populations de tortues marines nidifiantes en lien avec leur fréquentation des plages.	oui	formé/expert	actif depuis 2000
Comptages wetland	Amazona	Oiseaux des zones humides	oui	expert	actif depuis 2006
Suivi Temporel des Oiseaux Communs (STOC-Guadeloupe)	Amazona	Oiseaux	oui	formé/expert	actif depuis 2014
Observation des Mammifères Marins de l'Archipel Guadeloupéen	Observatoire des mammifères marins de la Guadeloupe (OMMAG)	Mammifères marins	oui	débutant à expert	actif depuis 2011
Réseau national d'observation et d'aide à la gestion des Mangroves (ROM)	Pole relais zone humide tropical-UICN comité français	Mangrove	non	débutant	actif depuis 2019
Observateur du REGUAR	Kap Natirel	Recensement des observations ponctuelles de requins et de non raies dans les Antilles françaises		débutant	actif depuis 2013

▲ **Figure 1.** Programmes de sciences participatives du territoire recensés en 2025. Source, ARBIG (2025)

Sur le territoire, plus d'une quinzaine de programmes de sciences participatives ont pu être recensés par l'enquête. Ce sont principalement, des associations de protection environnementale qui portent ce type de programme. Ce sont plus de **2 500 participants** qui permettent d'acquérir les données qu'ils soient débutants, formés ou experts. Ces données peuvent être très variées en fonction du programme ce qui est difficilement quantifiable. Cela va des 200 baleines observées par le projet « Les sentinelles de la mer » à 157 243 individus comptabilisés pour le « Suivi Temporel des Oiseaux Communs » (STOC), sans compter les données acoustiques et les milliers de photos-identification pour le programme Ti whale an nou qui enregistre et photographie les baleines.

Tous ces programmes ont besoin de financements. Les Associations se financent **sur fond propre** ou **par prestation conventionnée**. Dans ce cas, différents financeurs interviennent principalement les **services de l'état**, les **entreprises**, les **établissements publics** et les **Gestionnaires d'espaces naturels**. La pérennité de ces programmes est donc dépendante des financements utilisés et peut représenter un temps de charge non négligeable pour la gestion financière ce qui pèsent sur les petites structures.

Il existe également des **programmes de signalement des espèces exotiques envahissantes** tels que celles pour l'espèce Cancer vert (*Miconia calvescens*), encore celles des plathelminthes (vers) qui permettent à **tout un chacun** de contribuer à l'identification de nouveaux sites d'invasions et permettre la mise en place d'action de lutte rapide.



▲ **Figure 2.** Figure 2 : Type de financement mobilisé dans le cadre des sciences participatives. Source, ARBIG (2025)

2. L'éducation à la biodiversité

De nombreux acteurs œuvrent sur le territoire afin de sensibiliser les citoyens du territoire.

Qu'est-ce que l'éducation à la biodiversité ?

L'éducation à la biodiversité est une partie de ce qu'on appelle plus largement l'éducation relative à l'environnement (ErE). « L'éducation relative à l'environnement est conçue comme un processus dans lequel les individus et la collectivité prennent conscience de leur environnement et acquièrent les connaissances, les valeurs, les compétences, l'expérience et aussi la volonté qui leur permettront d'agir, individuellement et collectivement, pour résoudre les problèmes actuels et futurs de l'environnement » d'après la définition donnée par les états membres de l'UNESCO, en 1977, lors de la Conférence internationale et intergouvernementale à Tbiliss (URSS à l'époque). Aujourd'hui encore, cette définition garde tout son sens et est la base de l'engagement de nombreuses structures sur le territoire.



Stand olympiade de la biodiversité animé par l'association Titè

Différents types de structures font de l'éducation à la biodiversité, principalement des associations de protection environnementale tels que AEVA, l'association Titè, l'association École de la mer, l'association Evasion Tropicale..., mais également des structures diverses comme la fédération départementale des Chasseurs de Guadeloupe, le Grand Port Maritime de Guadeloupe, l'Aquarium... pour ne citer que cela. Ce sont près de **28 structures** qui ont répondu à l'enquête concernant la partie sur l'éducation à la biodiversité sur les 36 qui ont répondues au total et qui mènent des actions afin de sensibiliser à la préservation et la conservation de la biodiversité.

Type d'actions menées

Stand

Intervention dans les écoles

Nettoyage d'espaces naturels

Sortie terrain, visite écotouristique

Randonnée

Réalisation d'outils pédagogiques (jeux, guide,...)

Conférence grand public

Exposition, projection de documentaires...

Intervention médiatique

Rédaction d'articles de vulgarisation

Session de formations/informations

Atelier créatif, jardinage...

▲ **Figure 3.** Type d'actions menées par les structures qui font de l'éducation à la biodiversité. Source : Source ARBIG (2025)

Les actions menées sont très diverses cela va du stand lors d'événements (foire, la fête de la science, manifestation sportive...), aux sorties de terrain et à la production d'outils pédagogiques... Ce sont au total **1 865 événements** qui ont été organisés sur le territoire pour l'année 2024. Toutes ces actions prennent du temps à ces structures, pour celles qui ont pu la chiffrer, ce sont **plus de 8 000 h** qui ont été dédiées à la sensibilisation et parfois le temps d'un agent peut être entièrement dédié à ces activités. L'association Mon école ma baleine très active sur le territoire comptabilise à elle seule près de 2400h dédiées pour 396 animations pour cette même année. L'association Evasion Tropicale met à disposition du public et des scolaires le Musée Balen ka Soufflé dédié aux tortues marines et aux cétacés dont l'entrée est gratuite.

Les structures qui font de l'éducation à la biodiversité touchent trois types de public : grand public à **40,9 %**, les scolaires à **39,4 %** et les politiques publiques à **19,7 %**. Le nombre de personnes touchées varie en fonction des actions menées. En effet, cela peut aller d'une vingtaine de personnes lors de randonnées ou de sortie terrain à plusieurs centaines ou milliers pour des événements majeurs via les stands, les expositions, les conférences. Pour l'ensemble des structures qui ont répondu à l'enquête, on estime à **plus de 126 300 personnes sensibilisées** en 2024.

3. Les aires éducatives

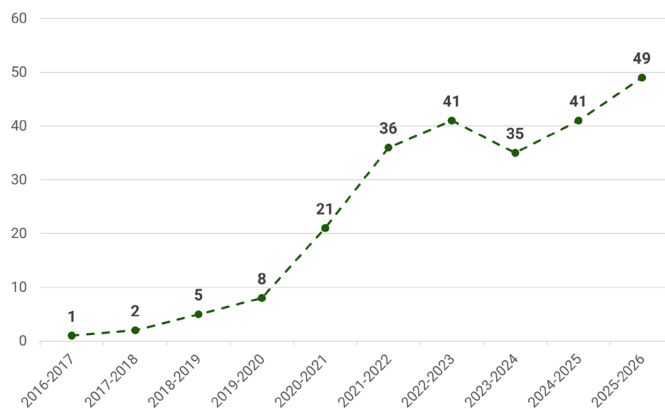


Les Aires Éducatives sont animées au niveau national par l'Office français de la biodiversité (OFB) en partenariat avec les Ministères de la Transition Écologique et Solidaire, des Outre-mer et de l'Éducation Nationale. Au niveau régional, l'OFB a le soutien de l'Agence Régionale de la Biodiversité des Îles de Guadeloupe pour animer le dispositif.

Qu'est-ce qu'une aire éducative ?

Une aire éducative est un petit espace naturel géré de manière participative par les élèves d'une école, d'un collège ou d'un lycée. Encadrés par leurs enseignants et une structure de l'éducation à l'environnement, les élèves se réunissent sous la forme d'un « conseil des enfants » et prennent toutes les décisions concernant leur aire éducative.

Ce concept est né en 2012, aux Marquises (Polynésie Française), de l'imagination des enfants de l'école primaire de Vaitahu qui ont souhaité protéger la baie se situant devant leur école. Une aire éducative peut être marine ou terrestre : on parle d'une AME (aire marine éducative) ou d'une ATE (aire terrestre éducative).

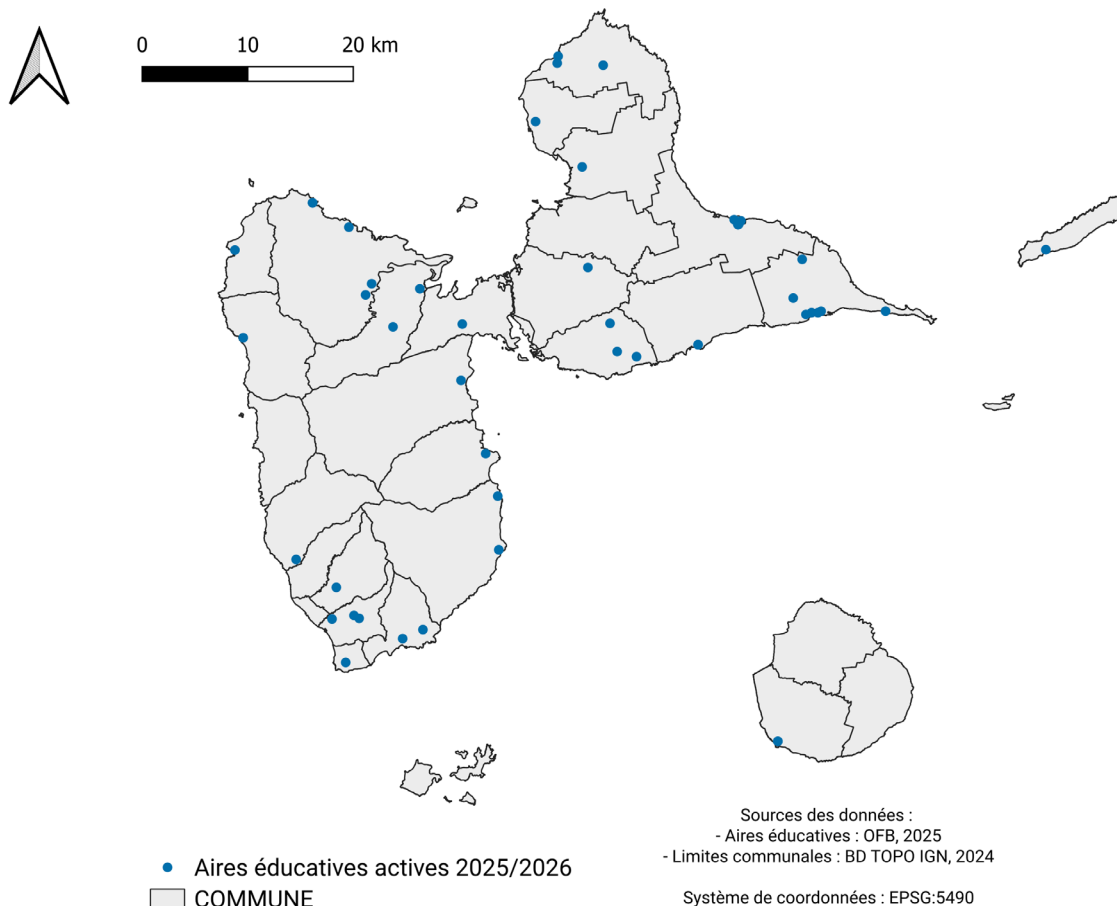


▲ Figure 4. Nombre d'aires éducatives actives par année scolaire. Source, OFB (2025)

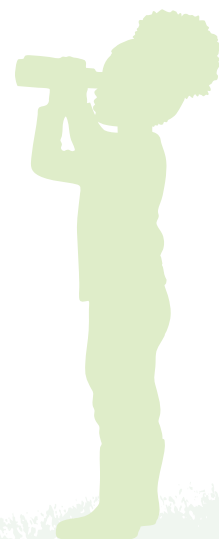
Les grands objectifs des aires éducatives :

- Former les plus jeunes à l'éco-citoyenneté et au développement durable,
- Reconnecter les élèves à la nature et à leur territoire,
- Favoriser le dialogue entre les élèves et les acteurs de la nature (usagers, acteurs économiques, gestionnaires d'espaces naturels...).

Ce projet écocitoyen s'inscrit pleinement dans la dynamique de l'enseignement scolaire. Il s'adresse aux classes de CE2, de cycle 3 (CM1, CM2, 6^e), 4 (5^e, 4^e, 3^e) et de lycées.



▲ Figure 5. Carte des aires éducatives actives en 2025/2026. Source : OFB (2025)



La toute première aire éducative de Guadeloupe est celle de l'école élémentaire Christian GOBERT (AME) de Bragelogne de Saint-François, créée en 2016. Depuis, ce sont au total **71 aires éducatives** qui ont été créées. Pour l'année scolaire 2025/2026, ce sont **49 aires éducatives** qui sont actives sur le territoire. Plus de **8000 élèves** ont été acteurs de la préservation de leur aire éducative depuis 2016.

Parmi les actions les plus marquantes, on peut citer :

- **Les enclos de régénérations sur la plage de Clugny à Sainte Rose** (AME école primaire de Bis Cadet accompagnée par l'association Tò-Ti-Jòn) 
- **Les panneaux pédagogiques du Marais de la Pointe Gros bœuf et l'arrêté municipal d'interdiction de chasse sur le marais pour préserver les oiseaux qui fréquentant le marais** (ATE de l'école Christophe Proto accompagnée par l'association AMAZONA) 
- **Nettoyage et suivi en contamination plastique (opération « plastique à la loupe ») de la mangrove à la Pointe à Bacchus à Petit Bourg** (ATE Collège Félix Eboué accompagnée par l'association PRZHT ou l'association Junior des Petits Bourgeois Écologistes (AJPBE).  

Ces aires éducatives bénéficient de l'accompagnement de structures référentes comme des associations, des gestionnaires d'espace naturel, des établissements publics ou encore des entreprises privées. **Ce sont 16 associations référentes** qui participent au programme, dont deux historiques : le Pôle Relais Zone Humide Tropical (PRZHT) et Mon École Ma Baleine. Depuis 2022, l'ARBIG participe à l'animation du programme et fait découvrir le programme aux associations du territoire ce qui a permis d'intégrer de nouvelles associations en tant que référent. **Les deux tiers des aires éducatives sont accompagnées par des associations depuis 2016.** Le programme tend à augmenter pour compter chaque année plus d'aires éducatives. En revanche, le nombre d'associations en capacité d'être référente n'est pas extensible et de nouvelles structures privées ou publiques vont devoir intégrer le programme si un accompagnement de qualité veut être privilégié.

➞ **Sensibiliser les enfants dès le plus jeune âge, c'est s'assurer que demain ils auront à cœur de protéger la biodiversité. Ils sont d'excellents vecteurs auprès de leur famille et peuvent dès aujourd'hui contribuer à préserver nos habitats. Ils peuvent compter sur des enseignants motivés et des structures référentes compétentes pour les encadrer et les guider à devenir des citoyens responsables.**



▲ AME de l'Anse Locquet, référent Mon école ma baleine

4. Action en justice pour la protection de l'environnement

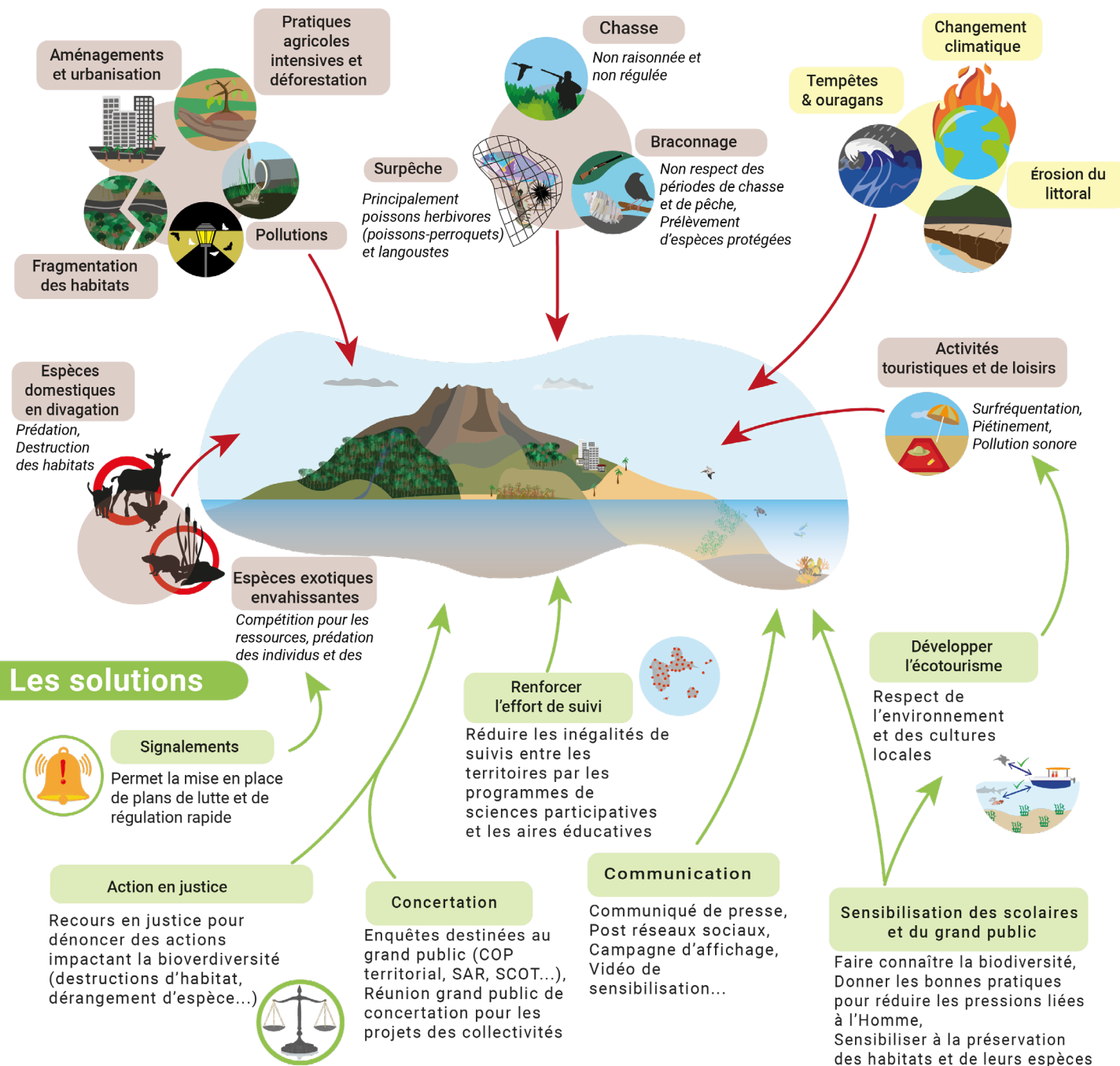
La biodiversité est menacée et l'une des façons de la protéger est de mener des actions en justice. Certaines associations de protection de l'environnement sont agréées par le préfet de Guadeloupe ce qui leur permet d'ester en justice. Seulement une demi-douzaine d'associations sont agréées en 2025 comme AEVA, Kap Natirel pour ne citer que ces deux-là. En revanche, elles sont très actives en termes d'actions en justice menées sur le territoire, puisque depuis 2010, elles sont à l'initiative d'au moins 80 recours en justice. Certaines actions sont en cours de jugement, mais la justice répond favorablement à la protection de l'environnement, car 57 ont été jugées en faveur des associations sur 72 jugées. Parmi les recours les plus marquants, il est possible de citer :

- La suspension et l'annulation des arrêtés préfectoraux et ministériels autorisant l'épandage aériens de pesticides,
- Le recours contre le PLU de Petit-Bourg, autorisant un projet de golf de montagne,
- Le recours contre l'arrêté du préfet de Martinique autorisant la mission de tirs sismiques de l'IFREMER au sein du sanctuaire AGOA (aire de protection des mammifères marins)
- La suspension et l'annulation d'une trentaine d'arrêtés préfectoraux autorisant la chasse de plusieurs oiseaux en mauvais état de conservation : Grive à pieds jaunes, Pigeon à couronne blanche, Colombe rouviolette, plusieurs oiseaux d'eau, etc.

Cette dernière a eu pour conséquence d'encourager la fédération de la chasse à financer l'acquisition de connaissances pour connaître l'état des populations de ces espèces et mieux encadrer le prélèvement de ces espèces afin de limiter les pressions liées à la chasse.

⊕ Aujourd'hui, les associations de protection de l'environnement sont un réel contre-pouvoir qui permet de protéger et de réduire les pressions d'origine humaine exercées sur les milieux et les espèces. Elles ont besoin de bénévoles pour mener à bien leurs actions et permettent à la société civile de contribuer à la préservation de la biodiversité.

Les menaces



▲ **Figure 6.** Les principales menaces qui pèsent sur les espaces naturels et les solutions apportées par la société civile. Les flèches rouges indiquent les menaces, tandis que les flèches vertes représentent les solutions. Les pressions d'origine humaine sont encadrées en marron, les pressions naturelles en jaune et les solutions en vert. COP pour Conférence des Parties, SAR pour Schéma de l'Aménagement Régional, SCOT pour Schéma de Cohérence Territoriale.

À PROPOS DE L'INDICATEUR

► Méthode de calculs

Le nombre d'élèves exacts n'étant pas renseigné dans la base donnée, il a donc fallu estimer le nombre d'élèves par aire éducative, en prenant en compte le nombre moyen d'élèves dans une classe et le nombre de classes impliquées par aires éducatives (une à plusieurs selon les aires éducatives). Cela représente 34 élèves par aire éducative par année. Le nombre moyen d'élèves a été multiplié par le nombre d'aires éducatives pour chaque année (de 2016 à 2025). La somme du nombre moyen d'élèves pour chaque a été calculé pour avoir le nombre total d'élèves estimé pour cette période.

- Le ratio du nombre d'aires éducatives accompagnées pour des associations comme structure référente a été calculé en faisant le rapport du nombre d'aires éducatives accompagnées par des associations par le nombre total d'aires éducatives.
- Concernant le nombre d'événements organisés par les acteurs qui font de l'éducation à la biodiversité, 25 structures ont répondu à cette question sur les 28 qui ont répondu à cette partie. La somme de toutes leurs réponses a été calculée.
- Concernant le nombre d'heures dédiées à l'éducation à la biodiversité, 21 structures ont répondu à cette question sur les 28 qui ont répondu à cette partie. La somme de toutes leurs réponses a été calculée.
- Concernant le pourcentage de type de public touché, la somme de chaque type de public a été calculée et la proportion de chaque type de public a été calculée en pourcentage.
- Concernant le nombre de personnes touchées par des actions d'éducation à la biodiversité, 26 structures ont répondu à cette question sur les 28 qui ont répondu à cette partie. Certaines ont donné un intervalle minimal et maximal. Toutes les valeurs minimales et valeur unique ont été additionnées pour donner le nombre minimal de personnes touchées.
- Concernant le nombre d'actions en justice, la somme de toutes les actions en justice des 6 structures ont été additionnées.
- Concernant le nombre d'action en justice jugé en faveur de la biodiversité, la somme des actions jugées favorables a été faite sur les 72 actions jugées.

► Limites

Les données des parties « sciences participatives », « éducation à la biodiversité » et « actions en justice pour la protection de l'environnement » sont issues d'une enquête réalisée par l'Agence Régionale de la Biodiversité des Îles de Guadeloupe envoyé à une liste de diffusion large et relayée sur les réseaux sociaux de l'agence. Ce sont 36 structures qui ont répondu ce qui ne représente pas la totalité contactée ni la totalité des structures participant à l'une des 3 thématiques abordées.

Les données de la partie « aires éducatives » ont été analysées à partir de la base de données de l'OFB qui interroge chaque année les écoles engagées. Toutes les informations demandées ne sont pas forcément renseignées, comme le nombre d'élèves touchés, ou encore, la structure référente.

► Fréquence théorique d'actualisation de l'indicateur

La fréquence d'actualisation est de 2 ans.

► Données sources

Enquête réponse société civile, ARBIG, 2025
Aires éducatives, OFB, 2025

► Références bibliographiques

Premier panorama des sciences participatives dans les territoires d'Outre-mer. Inventaire et caractérisation, 2022, Patrinat



SITES UTILES

<https://biodiversite-outre-mer.fr/>
<https://www.ofb.gouv.fr/aires-educatives>
<https://www.arb-guadeloupe.fr/les-aires-educatives/>
<https://www.guadeloupe.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement/Liste-des-associations-de-l-environnement-agreees-en-Guadeloupe>

Rédactrices

Dr Catherine Hermant

Responsable du pôle Observatoire régional de la biodiversité des îles de Guadeloupe (ORBIG)

Lisel Loschenkohl

Chargée de la valorisation et des productions de l'Observatoire régional de la biodiversité (ORBIG)

PARTENAIRES ASSOCIÉS

